

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage
24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 13 avril 2023

Délibération n° DE_2023_029

Date de la convocation : 28/03/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 14 h 00 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 13

Votants : 11

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAÏLLE (CD 24)

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Marie-Lise MARSAT (CD 24)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Pierre CAMANI (CD 47), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Daniel BARBE (CD 33)

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Lac de la Ganne, choix du géomètre pour les divisions parcellaires, le bornage et la réalisation des documents d'arpentage et plans, projet d'acquisition foncière autour du lac

Les propriétaires concernés ont signé les promesses de vente à EPIDROPT (sauf pour la partie décanteur, en attente de l'estimation par Egis Eau), il faudra procéder à un bornage amiable des nouvelles parcelles. Ce bornage sera accompagné de l'élaboration des documents d'arpentage, des plans et tous documents nécessaires à l'établissement d'actes de vente notariés.

Quatre prestataires ont été sollicités par mail.

L'avis d'appel à concurrence s'est déroulée du 29/03/2016 au 06/04/2016 jusqu'à 16h.

Le syndicat a reçu les réponses de :

- MONTHUS VOIRIN : 6 780.00 euros HT (pour 50 bornes au lieu de 60), avec la plus value si nouveau sommet sur une limite séparant les 2 propriétaires différents,
- ALENIOR Géomètres expert : 6 855.00 euros HT (60 bornes sans plus value si nouveau sommet sur une limite séparant deux propriétaires différents,
- GEOVAL : pas de réponse,
- GEOSUDOUEST : 12 500.00 euros HT.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des membres présents décide :

- De retenir l'offre d'Alenior géomètre expert pour le bornage, la réalisation des documents d'arpentage et des plans et de tous les documents nécessaires à la bonne exécution de l'opération, d'un montant de 6 855.00 euros HT,
- D'autoriser le président à signer le devis correspondant,
- D'autoriser le président à signer tous les documents se rapportant à cette décision,
- D'autoriser le président, ou le vice-président en cas d'empêchement du président, à signer les actes notariés

correspondant à cette acquisition.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 17 avril 2023
et publié ou notifié
le 17 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN